

**SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ**-----  
siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON  
-----**Boîte Postale 181 - 42604 MONTBRISON Cedex**  
**Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr****DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL**  
**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> JUILLET 2024****OBJET DE LA DELIBERATION : TRAVAUX DE SECURISATION – MARCHÉ  
COMPLEMENTAIRE**

Le Président certifie,

- 1°) Que la convocation de tous les membres du Bureau Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.
- 2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Bureau, a été adoptée à l'**unanimité** des votants.
- 3°) Que le nombre de membres du Bureau Syndical en exercice au jour de la séance était de **11** sur lesquels il y avait **8** membres présents et **0** membre représenté par pouvoir accordé, soit au total **8** membres votants, à savoir :

**Présents :**

- |                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| 1- M. BONNEFOY Jean-Yves | 7- M. REBOUX Georges |
| 2- Mme BROUSSE Chantal   | 8- M. VERNET Gérard  |
| 3- M. CHARRETIER Nicolas | 9-                   |
| 4- M. COUCHAUD Patrice   | 10-                  |
| 5- M. FRECON Laurent     | 11-                  |
| 6- M. OGIER Yvan         |                      |

**Absents avec excuses : M. CHAZAL Jacques – M. REVEILLE Yves - M. SANIAL Jean****Absents représentés :****Secrétaire élu pour la durée de la session : M. Georges REBOUX**

M. le Président rappelle aux membres du Bureau que les travaux de sécurisation des lots 1 et 2 s'élèvent à 129 249 euros HT pour le lot1 et 84 454.37 euros HT pour le lot2, soit un montant de 213 703 euros HT. Or, le financement accordé par le Département est de 283 278 euros HT (282 558 € HT travaux + 720 € publicité). Le dossier de financement prévoit en tranche optionnelle de faire des aménagements sur 5 siphons et le batardeau du siphon du Lavoir.

Par conséquent, il propose de relancer un marché complémentaire pour une tranche de travaux de sécurisation pour un montant maximum de 68 855 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20240701-B02-20240701-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2024  
Publication : 24/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Bureau :

- décide le lancement d'un marché complémentaire pour une tranche de travaux de sécurisation pour un montant maximum de 68 855 € HT,
- donne délégation à son Président pour le signer ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette décision.

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**A MONTBRISON, le 9.07.2024**

Le Président du S.M.I.F.,  
**Jean-Yves BONNEFOY**

